

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE MONTMAGNY

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Montmagny, tenue à l'hôtel de ville, le mercredi 8 décembre 2021, à 12 h.

Le directeur général, M<sup>e</sup> Félix Michaud et la greffière, M<sup>e</sup> Karine Simard sont également présents.

**Présences :** M. Marc Laurin, maire  
Mme Michelle Bernard, conseillère  
Mme Mireille Thibault, conseillère  
Mme Sylvie Boulet, conseillère  
Mme Gabrielle Brisebois, conseillère

Félix Michaud, directeur général  
Karine Simard, greffière

**Absences :** Jessy Croteau, conseiller  
Marc Langlois, conseiller

1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 8 décembre 2021

2021-393

Il est proposé par Mme Sylvie Boulet

Appuyé par Mme Gabrielle Brisebois

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 8 décembre 2021 tel que présenté.

2 Appui au projet de dôme du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud

2021-394

CONSIDÉRANT qu'il existe un programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur (PSISRSES) visant à financer des projets de rénovation, de mise aux normes, de construction ou d'aménagement d'infrastructures sportives et récréatives;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud (CSSCS) désire déposer pour le bénéfice de sa clientèle scolaire, un projet de construction d'un dôme sur le terrain synthétique multisports Laprise dans le cadre de ce programme;

CONSIDÉRANT que le CSSCS est le propriétaire du terrain et que la Ville de Montmagny possède l'infrastructure du terrain synthétique;

CONSIDÉRANT l'implication de la MRC de Montmagny dans ledit projet à titre de chargé de projet;

CONSIDÉRANT la résolution du CSSCS qui confirme sa décision de déposer une demande d'aide financière dans le cadre du PSISRSES;

CONSIDÉRANT que la Ville de Montmagny désire devenir un partenaire financier de ce dossier qui s'inscrit en cohérence avec sa réflexion stratégique 2020-2025;

Il est proposé par Mme Mireille Thibault

Appuyé par Mme Sylvie Boulet

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Que la Ville de Montmagny appuie le projet d'infrastructure sportive de construction d'un dôme à être déposé par le CSSCS dans le cadre du programme PSISRSES et s'engage à conclure une entente de partage de cette installation où sera réalisé le projet et confirme également sa participation financière pour la totalité du montant résiduel du coût du projet, jusqu'à concurrence de la somme de 250 000\$, afin que le coût net du CSSCS soit nul à l'étape de l'acquisition et de la construction du dôme.

Que ce montant financé à même le budget annuel de fonctionnement soit versé au service de la dette du CSSCS, sur 10 ans, sur la base des mêmes modalités que celles du Gouvernement du Québec selon le PSISRSES et ce, sous réserve de l'acceptation du projet dans le programme.

De transmettre la présente résolution au CSSCS de même qu'au directeur des finances, de l'approvisionnement et des technologies de l'information.

3 Levée de la séance

2021-395

Il est proposé par Mme Sylvie Boulet

Appuyé par Mme Michelle Bernard

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'approuver la levée de la séance extraordinaire du 8 décembre 2021, à 12h15.



GREFFIÈRE



MAIRE

APPROUVÉ À LA SÉANCE ORDINAIRE DU 24 JANVIER 2022.



MAIRE